

Temps de lecture

3 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole Rouen Normandie a participé à une Évaluation quantitative des impacts sur la santé (ÉQIS), réalisée par Santé publique France, pour illustrer l'influence de plusieurs déterminants de santé : espaces verts urbains, mobilités actives, pollution de l'air, bruit, chaleur. Retrouvez les principaux résultats de cette enquête.

Notre santé dépend de nombreux facteurs dont certains sont partagés par toute une population à l'échelle d'un territoire. Consciente de ces enjeux, la Métropole agit au quotidien et traduit ses ambitions par son engagement dans la transition social-écologique et par la signature d'un premier contrat local de santé métropolitain en 2023.

1 - Végétalisation :

En végétalisant davantage la Métropole, la mortalité pourrait être réduite de 7%, soit jusqu'à -300 décès par an. Il s'agirait de proposer dans tous les quartiers le niveau de végétalisation observée dans les quartiers les plus verts.

La Métropole agit en faveur d'une politique de la nature en ville destinée à protéger les bienfaits prodigués par les arbres : régulation du climat local et global, régulation de la qualité de l'air, préservation de la biodiversité, protection contre les crues, production de biens alimentaires.

2 - Vélo/Marche :

Si un trajet sur deux, de 1 à 3 km, était réalisé à pied, **plus de 680 décès pourraient être évités chaque année**. À vélo aussi, si chaque habitant de 30 ans pratiquait 10 minutes de vélo en plus, chaque jour, la mortalité diminuerait de 6%.

Le plan de mobilité de la Métropole contribue au développement des transports en commun et des mobilités actives et des investissements en faveur des mobilités décarbonées.

3 - Se protéger des fortes chaleurs :

En réduisant l'exposition aux fortes chaleurs, on peut faire baisser le taux de mortalité. Entre 2015 et 2017, la chaleur estivale a été responsable d'environ **50 décès par an dans la Métropole, qui pourraient être évités**.

La Métropole s'engage à réintroduire la nature en ville pour limiter les effets des îlots de chaleur pour favoriser un urbanisme respectueux de la santé tels que : l'aménagement des quais rive gauche à Rouen, le Parc urbain du Champ des Bruyères, la balade du Cailly et l'aménagement du quartier Flaubert.

4 - Bruit des transports :

En respectant la valeur de bruit routier recommandé par l'OMS (44 décibels la nuit et 55 décibels le jour), **on pourrait éviter 22 hospitalisations pour des maladies cardio-vasculaires par an et améliorer le sommeil de plus de 1 300 personnes**.

Le nouveau plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE), adopté par la Métropole en 2024, prévoit de réduire les nuisances à la source, d'éviter de créer des bâtiments sensibles à proximité d'infrastructures bruyantes, de mieux prendre en compte la composante acoustique dans les futurs bâtiments, d'abaisser les vitesses maximales de circulation autorisées.

5 - Qualité de l'air :

Si les habitants étaient exposés en moyenne chaque année à 5 microgrammes par mètre cube de particules fines d'un diamètre inférieur à 2,5 microgrammes, (la valeur recommandée par l'Organisation mondiale de la santé), **on pourrait éviter 310 décès et 44 accidents vasculaires cérébraux par an**.

La Métropole s'engage en faveur de la qualité de l'air en soutenant la massification de la rénovation énergétique du logement et des bâtiments tertiaires via le service public Énergies Métropole, la mise en place d'un Fonds Air Bois, le développement d'une charte de chantiers propres, une aide pour accompagner les habitants et les TPE pour la conversion des véhicules dans la Zone à faibles émissions mobilités (ZFE-m).

Les impacts ont été estimés pour les 49 000 habitants de la Métropole sur la période 2015-2019.

(Source : Santé publique France. Études et Enquêtes. Agir sur les espaces verts, les mobilités actives, la chaleur, la pollution de l'air et le bruit : quels bénéfices pour la santé ?)

[Consultez les résultats complets de l'étude](#)